



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
27 octobre 2005

Français
Original : Anglais



Neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration/

Forum ministériel mondial sur l'environnement

Dubaï, 7-9 février 2006

Points 5 b), 6 et 9 de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique générale : gestion des produits chimiques

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement durable :
contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la
prochaine session de la Commission du développement durable**

**Mise en œuvre du programme de travail du Programme des Nations Unies
pour l'environnement et application des décisions pertinentes du Conseil
d'administration**

Gestion des produits chimiques

Rapport du Directeur exécutif

Résumé

Dans la partie II de sa décision 23/9 du 25 février 2005, le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de faire rapport à la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement sur les résultats du processus d'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques pour que le Conseil d'administration envisage de l'adopter éventuellement au nom du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le présent document fait le point sur le processus d'élaboration de l'Approche stratégique jusqu'en septembre 2005. Un rapport complémentaire sera soumis au Conseil d'administration à l'issue de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques prévue à Dubaï du 4 au 6 février 2006.

A la troisième et toute dernière session du Comité préparatoire pour l'élaboration d'une Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, tenue à Vienne du 19 au 24 septembre 2005, les participants ont examiné les trois éléments proposés pour l'Approche stratégique : un projet de déclaration de haut niveau préparé par la Présidente du Comité préparatoire, une stratégie politique globale et un plan d'action mondial. Les participants à la session ont, à titre provisoire, convenu de demander au Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) d'exercer les fonctions de secrétariat de l'Approche stratégique durant sa phase de mise en œuvre. Un certain nombre de questions en suspens doivent encore être réglées et divers éléments des documents relatifs à l'Approche stratégique finalisés, notamment les sections de la

* UNEP/GCSS.IX/1.

stratégie politique globale traitant des considérations financières et des principes et approches. La Présidente du Comité préparatoire a convoqué une réunion du bureau élargi les 4 et 5 novembre 2005 afin d'examiner les voies possibles pour l'établissement d'un consensus et de mettre au point les derniers préparatifs en vue de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être envisager d'adopter une décision tendant à adopter l'Approche stratégique une fois qu'elle aura été parachevée, ainsi que le rôle et les activités du PNUE en rapport avec la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

I. Introduction

1. Par sa décision SS.VII/3 du 15 février 2002, le Conseil d'administration a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre la mise au point de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et a appuyé la Déclaration de Bahia et les Priorités d'action après 2000 du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, en tant que fondement de ladite approche. La décision a énoncé la nécessité de tenir des consultations et de mener un processus analytique prévoyant un examen des activités actuelles et prévues en matière de sécurité chimique, l'identification des lacunes et la proposition de priorités et projets. En septembre 2002, le Sommet mondial pour le développement durable a approuvé l'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, tout comme le Sommet mondial des Nations Unies tenu à New York en septembre 2005. Le processus d'élaboration de l'Approche stratégique est co-organisé par le PNUE, le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique et le Programme interorganisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques.

2. En février 2003, le Conseil d'administration, par sa décision 22/4 IV adoptée à sa vingt-deuxième session, a appuyé l'idée de mettre en place un processus consultatif à participation non limitée de représentants de tous les groupes des parties prenantes, comme prévu dans la décision SS.VII/3, qui consistera en des réunions préparatoires suivies par une conférence internationale. La décision 22/4 IV a également proposé d'envisager la tenue d'une conférence internationale concurrentement avec la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement au début de 2006 et demandé au Directeur exécutif de s'efforcer de faire en sorte que le processus d'élaboration de l'Approche stratégique se poursuive et demeure transparent et ouvert, offrant à toutes les parties prenantes les possibilités de participer à ce travail de fond. En février 2005, le Conseil d'administration, à sa vingt-troisième session, a, dans la partie II de sa décision 23/9, prié le Directeur exécutif de prévoir, à titre prioritaire, les crédits appropriés pour la mise en œuvre des responsabilités conférées au PNUE au titre de l'Approche stratégique, une fois qu'elle aura été adoptée. Il a en outre prié le Directeur exécutif de prévoir des crédits pour les activités destinées à aider les pays en développement et les pays à économie en transition à appliquer l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, notamment dans le cadre du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités.

II. Processus d'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques jusqu'en septembre 2005

3. Après les travaux initiaux de planification entrepris par un comité directeur interorganisations¹ et la tenue à Genève en avril 2003 d'une réunion d'information à participation non limitée, la première session du Comité préparatoire pour l'élaboration d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 9 au 13 novembre 2003. Elle a réuni 428 participants provenant de 127 gouvernements, 19 organisations intergouvernementales et environ 50 organisations non gouvernementales représentant un large éventail de secteurs, notamment l'agriculture, l'environnement, les affaires étrangères, la santé, l'industrie, le monde du travail et les milieux scientifiques. Sous la présidence de M. Halldor Thorgerirsson (Islande), le Comité préparatoire a examiné et affiné le projet d'éléments de

¹ Les membres actuels du Comité directeur sont les sept organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques (IOMC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. L'IOMC comprend l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

l'Approche stratégique proposé par les parties prenantes et rassemblé par le secrétariat. Il a adopté comme but général de l'Approche stratégique celui fixé dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable consistant à faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et sur l'environnement soient réduits au minimum. Un règlement intérieur visant à porter à un niveau aussi élevé que possible la participation des toutes les parties prenantes à l'élaboration de l'Approche stratégique a également été mis au point lors de la première session.

4. La deuxième session du Comité préparatoire, tenue à Nairobi du 4 au 8 octobre 2004, a une fois encore réuni environ 400 participants, parmi lesquels des représentants de 115 gouvernements provenant d'un large éventail de secteurs. Le Comité a élu une nouvelle présidente, Mme Viveka Bohn (Suède), Ambassadrice, et a convenu d'une structure en trois parties de l'Approche stratégique, comprenant une déclaration de haut niveau, une stratégie politique globale et un plan d'action mondial. La Présidente a été chargée de préparer un projet de déclaration sur la base des grandes lignes convenues par le Comité, ainsi que de travailler avec le secrétariat pour réviser les projets de stratégie globale et de plan d'action mondial qui avaient été élaborés durant la session. D'autres travaux intersessions convenus par le Comité incluaient des études sur les considérations financières et les principes et approches ainsi que l'établissement de documents sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique et l'évaluation des progrès. Au cours du premier semestre de 2005, un processus prévoyant des soumissions sur les projets de texte, des consultations régionales et une réunion du bureau élargi ont facilité les travaux intersessions.

5. La troisième session du Comité préparatoire s'est tenue à Vienne du 19 au 24 septembre 2005. Elle a réuni plus de 600 participants provenant de 145 gouvernements et de nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Le Comité a examiné le projet de déclaration de haut niveau préparé par la Présidente et est parvenu à un accord provisoire sur la plupart des sections de la stratégie politique globale et le plan d'action mondial détaillé, sous réserve de son examen final par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. Il a été convenu que vu le niveau des orientations ayant trait au plan d'action mondial, il n'avait pas besoin d'être négocié dans son intégralité et serait constamment retouché dans le futur. Le Comité a provisoirement convenu de demander au Directeur exécutif du PNUE d'exercer les fonctions de secrétariat pour appuyer la mise en œuvre de l'Approche stratégique et de reconvoquer la Conférence, qui devrait en principe adopter l'Approche stratégique en février 2006, afin d'examiner périodiquement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Il a également convenu à titre provisoire des fonctions tant du futur secrétariat de l'Approche stratégique que de la Conférence, une fois qu'elle aura été reconvoquée pour procéder à l'examen envisagé. Bien qu'il ait été provisoirement décidé de demander au Directeur exécutif du PNUE de définir et d'assumer les responsabilités générales confiées aux fins du secrétariat, tant le PNUE que l'Organisation mondiale de la santé « joueraient toutefois des rôles de chef de file au secrétariat dans leurs domaines d'activités respectifs ». Les discussions sur les arrangements financiers non encore achevés ont notamment porté sur une proposition tendant à ce que le PNUE administre également un fonds d'affectation spéciale qui s'inscrirait dans un « programme de démarrage rapide » possible pour appuyer les activités initiales de développement des capacités en vue d'atteindre les objectifs de l'Approche stratégique.

III. Processus d'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques : la période restant à courir

6. Pour faire le bilan des résultats de la troisième session du Comité préparatoire et explorer les voies possibles pour l'établissement d'un consensus sur les questions de négociation en suspens avant la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, la Présidente a convoqué une réunion du bureau élargi les 4 et 5 novembre 2005, à laquelle ont participé des représentants gouvernementaux provenant de toutes les régions, les trois co-organisateur du processus d'élaboration de l'Approche stratégique et un nombre restreint de représentants d'organisations non gouvernementales.

7. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, qui se tiendra à Dubaï du 4 au 6 février 2006, devrait rassembler des participants de haut niveau et provenant de multiples secteurs qui finaliseront et adopteront l'Approche stratégique et la renverront aux organes directeurs des organisations intergouvernementales compétentes pour examen. Le premier de ces organes directeurs à être saisi de l'Approche stratégique serait le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE, lors de sa neuvième session extraordinaire. Les mesures sur lesquelles le Conseil d'administration souhaitera peut-être se pencher sont examinées ci-après.

IV. Mise en œuvre de l'Approche stratégique

8. Il est prévu que la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques porte sur une période de 15 ans correspondant à l'objectif fixé à l'horizon 2020 dans le Plan d'application de Johannesburg en matière de gestion rationnelle des produits chimiques. Faisant fond sur les engagements politiques exprimés dans la déclaration de haut niveau et la stratégie politique globale de l'Approche stratégique et s'inspirant des éléments pertinents du plan d'action mondial, les parties prenantes de l'Approche stratégique devraient collaborer en vue d'atteindre les objectifs de l'Approche, en commençant au besoin par une phase de facilitation prévoyant l'élaboration de plans d'action nationaux et autres. Le succès de la mise en œuvre reposera selon toute vraisemblance sur une plus grande prise en considération de la sécurité chimique en tant que question intersectorielle de développement durable et le développement accéléré des capacités pour aider les pays en développement et les pays à économie en transition à assurer la gestion rationnelle des produits chimiques. Dans le cas du PNUE, un programme d'activités initial pour appuyer la mise en œuvre de l'Approche stratégique durant la période biennale 2006-2007 est en cours d'élaboration comme suite à la demande faite par le Conseil d'administration au Directeur exécutif dans la décision 23/9. Un résumé des activités proposées, actuellement en cours d'élaboration, figurera dans le rapport complémentaire sur les résultats du processus d'élaboration de l'Approche stratégique qui sera soumis au Conseil d'administration à Dubaï.

V. Mesures que pourrait prendre le Conseil d'administration

9. Aussitôt après la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, qui aura envisagé l'adoption éventuelle de l'Approche stratégique, le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, à sa neuvième session extraordinaire, recevra un rapport complémentaire sur les résultats du processus d'élaboration de l'Approche stratégique et les éléments d'un projet de décision possible. Le Conseil d'administration, par sa décision 23/9, a préalablement exprimé l'intention d'examiner les résultats du processus d'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques pour que le Conseil d'administration envisage de l'adopter éventuellement au nom du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Dans la même décision, le Conseil d'administration a également prié le Directeur exécutif de prévoir les crédits appropriés pour la mise en œuvre des responsabilités conférés au PNUE et pour les activités destinées à aider les pays en développement et les pays à économie en transition à appliquer l'Approche stratégique. C'est ainsi qu'un projet de décision possible à soumettre au Conseil d'administration pour examen à sa neuvième session extraordinaire pourrait inclure les éléments suivants :

- a) Adoption, ou toute autre prise en considération appropriée, au nom du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques après son adoption prévue par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, le 6 février 2006;
- b) Accord tendant à ce que le PNUE, si la demande lui en est faite, exécute certaines tâches pour faciliter la mise en œuvre globale de l'Approche stratégique, notamment la fourniture de services de secrétariat et l'administration d'un fonds d'affectation spéciale éventuel;
- c) Approbation de l'esquisse générale des activités proposées que le PNUE entreprendrait au cours de la période biennale 2006-2007 pour commencer à assumer les responsabilités qui lui sont conférées dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique.